



# INFO Viti 49

Bulletin Technique Viticole des vignerons d'Anjou Saumur



## BILAN DE LA SAISON 2018

### Sommaire

Agenda .....	2
➤ Formations.....	2
➤ Demi-journée « Vinification à bas-intrant » .....	3
Le millésime en quelques lignes .....	3
Rétrospective de la phénologie depuis 2011 .....	3
Météo .....	4
➤ Bilan météo d'octobre 2017 à septembre 2018 .....	4
La campagne 2018 en un coup d'œil.....	5
Maladies cryptogamiques .....	6
➤ Excoriose : conditions propices aux contaminations.....	6
➤ Mildiou : pression historique.....	7
➤ Mildiou : résultats d'essais DEPHY « témoins non traités volants » .....	10
➤ Oïdium : pression faible.....	12
➤ Black-rot : pas de symptôme .....	12
➤ Botrytis : pourriture pédonculaire à la fleur, pourriture noble aux vendanges .....	13
➤ Esca/BDA : fort taux d'expression .....	13
Ravageurs.....	14
➤ Mange-bourgeons : pas de dégât significatif.....	14
➤ Escargots : pousse rapide, pas de dégât.....	15
➤ Tordeuses de la grappe : pression faible .....	15
➤ Cicadelles vertes : pression très faible .....	15
➤ Pourriture acide : pas de dégât cette année .....	15
Physiologie de la vigne : faits marquants .....	16
➤ Coulure .....	16
➤ Carence induite en potasse dès juin : phénomène exceptionnel .....	16
Bilan des vendanges.....	17

# Agenda

## ➤ Formations

**Pour vous inscrire, contacter** Brigitte GROLLEAU au 02.49.18.78.14 à Doué la Fontaine  
[brigitte.grolleau@maine-et-loire.chambagri.fr](mailto:brigitte.grolleau@maine-et-loire.chambagri.fr)

### ❖ Prévenir les maladies du bois grâce à la taille Poussard

*Les maladies du bois impactent l'outil le plus important du vigneron : le cep et sa production dans le temps.  
En participant à la formation sur la taille respectueuse des flux de sèves, vous limiterez ainsi l'impact économique des maladies du bois sur le vignoble.*



### **Venez (ré-)apprendre les gestes qui préservent vos ceps.**

Dans cette formation nous abordons différents types de taille, la lecture des flux de sèves, l'anatomie interne du tronc et des bras, l'impact des plaies de taille mutilante...

**1 journée** : **Matinée** en salle et **Après-midi** dans les vignes.

**Pré-requis** : avoir déjà taillé (ce n'est pas une formation d'apprentissage de la taille).

**Intervenant** : Thomas CHASSAING, conseiller à l'ATV49.

**Dates** : les 29 novembre ou 14 décembre 2018 pour les exploitants et les salariés.

**Contact** : Brigitte GROLLEAU au 02.49.18.78.14 à Doué la Fontaine

### ❖ Réussir ses plantations : des choix stratégiques

*La plantation est l'étape clef qui va influencer sur la production de la parcelle et sa pérennité. Anticipez pour mettre toutes les chances de votre côté !*

Cette formation répond aux questions incontournables à se poser avant de planter : préparation mécanique et biologique du sol, drainage, choix du matériel végétal, réflexion du palissage, taille des jeunes plants.

**2 jours en collectif et une demi-journée individuelle** : matinées théoriques en salle et après-midi pratiques dans les vignes.

**Intervenants** : Perrine DUBOIS et Thomas CHASSAING, conseillers à l'ATV49 ; Pierre MULLIEZ, conseiller Chambre d'agriculture ; Vititec conseil, conseillers indépendants.

**Dates** : les 6 et 13 décembre 2018.

**Formation permettant de prétendre aux subventions PCAE**



### ❖ Formations biodynamie

La biodynamie vous intéresse ? Vous entendez parler de 500, de 501, de calendrier lunaire et planétaire et vous souhaitez comprendre de quoi il s'agit ?

Ou bien déjà initié ? Vous souhaitez progresser en biodynamie, aussi bien sur le raisonnement que sur la pratique ?

Les formations ci-dessous sont faites pour vous !

**Intervenants** : Vincent MASSON, spécialiste et formateur en biodynamie, Biodynamie Services

**Dates** : 15 et 16 novembre 2018 (initiation), 14 novembre 2018 (perfectionnement)



**Retrouvez notre offre complète de formations en suivant le lien** : [https://formation-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Pays\\_de\\_la\\_Loire/057\\_Eve-Itma/RUBR\\_Toutes\\_les\\_formationen\\_en\\_agriculture/2018\\_2019\\_formationen\\_viticulture.pdf](https://formation-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/057_Eve-Itma/RUBR_Toutes_les_formationen_en_agriculture/2018_2019_formationen_viticulture.pdf)

## ➤ Demi-journée « Vinification à bas-intrant »



Bois, inox, béton, terre cuite... Une multitude de contenants pour vinifier. Quels sont les avantages et limites de ces différents matériaux dans le cas d'une vinification bio/biodynamique, avec peu voire sans SO<sub>2</sub> ? Quels impacts sur la qualité des vins ?

Au programme : présentation du domaine, présentation des différents contenants, visite du chai, itinéraires de vinification et partage d'expériences, dégustation

RDV le **mardi 27 novembre de 9h à 12h** au **Domaine Les Grandes Vignes à Thouarcé**.

Cet évènement est une action du programme d'action territorial du Syndicat Layon-Aubance-Louets, financée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

## Le millésime en quelques lignes

Après un débourrement tardif, suite au froid de la fin de l'hiver, les vendanges ont été précoces et souvent généreuses.

Après un début de saison calme, les événements se sont bousculés avec les traitements et les travaux en verts à réaliser en même temps.

En juin, la pluviométrie a atteint des records rendant les parcelles impraticables et les fenêtres de passages exigües. Le mildiou n'a pas laissé de répit de fin mai à fin juillet avec une pression telle que le moindre faux pas dans la protection se soldait par une perte de grappes.

Cependant, la vigueur conférée par les pluies abondantes et les températures chaudes du printemps a permis à la vigne de compenser et peu de domaines ont eu à déplorer de faibles rendements.

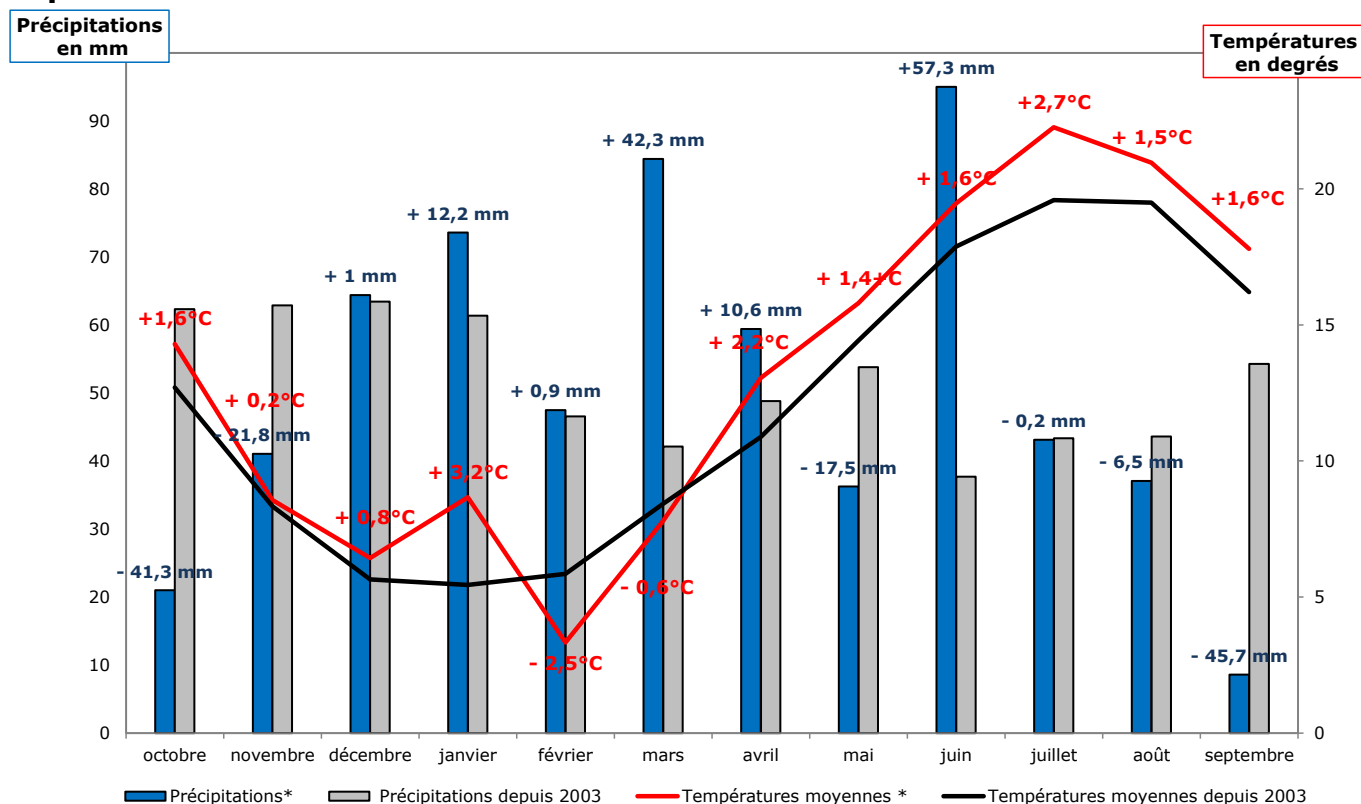
## Rétrospective de la phénologie depuis 2011

En terme de précocité de **débourrement**, 2018 se rapproche de **2015** et **2016**.  
Pour la **maturité**, 2018 se rapproche de **2011** et **2017**.

Millésime	Eclatement	Début floraison	Floraison	Début fermeture	Début véraison cépages précoces	Début véraison Cabernet franc et Chenin	Début des vendanges cépages précoces
<b>2011</b>	5 avril	17 mai	20 mai	28 juin	26 juillet	3 août	Fin août
<b>2012</b>	11 avril	29 mai	12 juin	17 juillet	15 août	21 août	Mi-septembre
<b>2013</b>	30 avril	18 juin	25 juin	25 juillet	20 août	27 août	Fin septembre
<b>2014</b>	7 avril	2 juin	10 juin	16 juillet	29 juillet	12 août	Mi-septembre
<b>2015</b>	15 avril	2 juin	10 juin	7 juillet	4 août	12 août	Deuxième semaine de septembre
<b>2016</b>	18 avril	8 juin	20 juin	18 juillet	10 août	20 août	Autour du 20 septembre
<b>2017</b>	7 avril	26 mai	2 juin	28 juin	24 juillet	2 août	Fin août début septembre
<b>2018</b>	<b>16 avril</b>	<b>28 mai</b>	<b>4 juin</b>	<b>2 juillet</b>	<b>24 juillet</b>	<b>6 août</b>	<b>Fin août début septembre</b>

## ➤ Bilan météo d'octobre 2017 à septembre 2018

Comparaison des précipitations et des températures par rapport aux moyennes depuis 2011



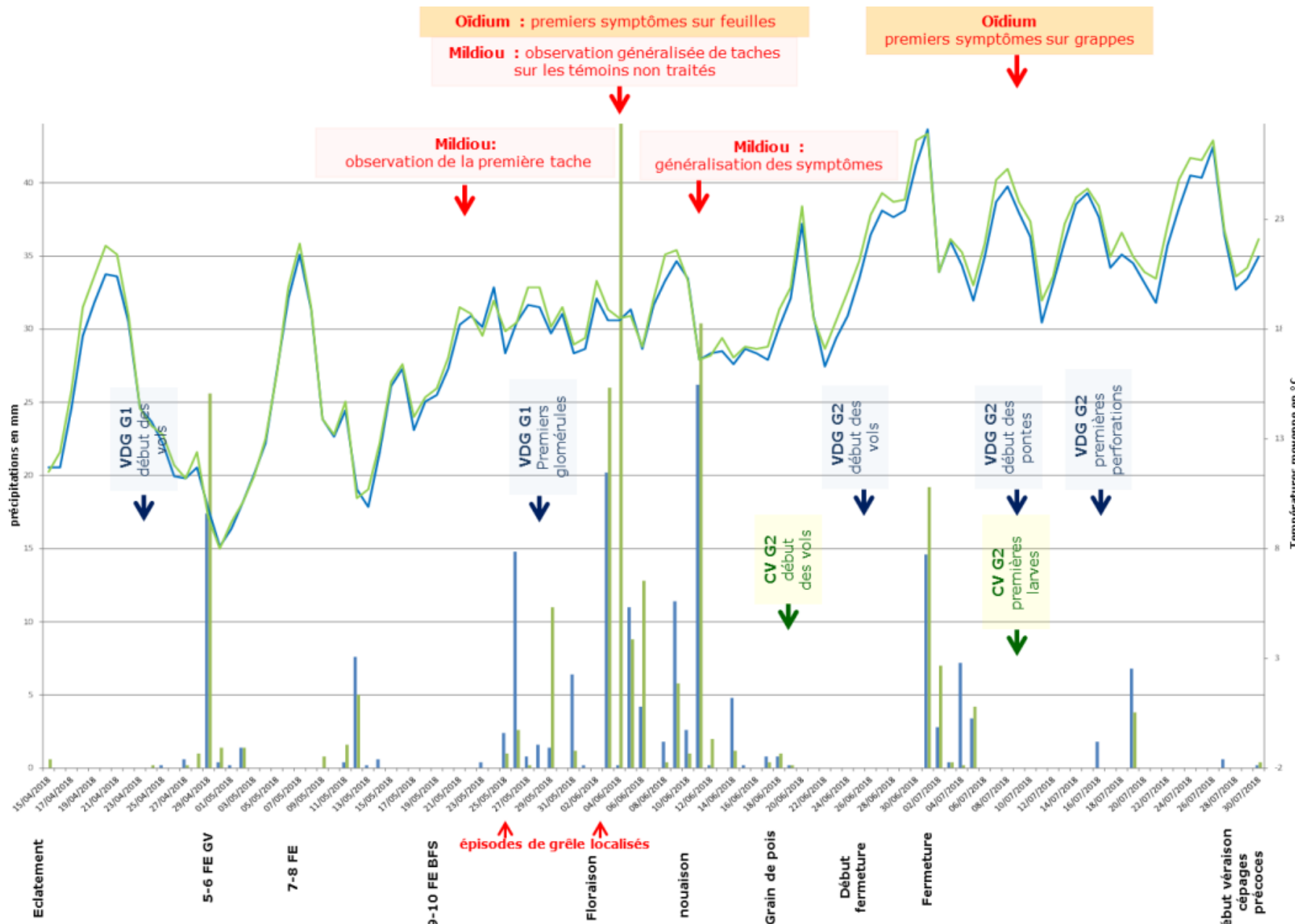
\* Réalisées avec la moyenne des stations de Passavant, Saint Melaine et Saint-Aubin-de-Luigné

**- Températures** : sur la période d'octobre à septembre, elles ont été plus élevées de 1,1°C. Cependant, il a fait plus froid pendant les mois d'hiver de février et mars avec un déficit cumulé de 3,1°C.

**- Pluviométrie** : un léger déficit de 8,8mm est enregistré pour la période d'octobre à septembre. Les précipitations n'ont pas été plus importantes sur la durée mais concentrées sur le mois de mars et de juin qui marquent un excédent de 99,6mm cumulés.



# La campagne 2018 en un coup d'œil



**Stade phénologique** : moyenne des stades sur Chenin et Cabernet franc  
 FE : Feuilles étalées / GV : Grappes Visibles / BFS : Boutons floraux séparés  
 VDG : Vers De Grappes / CV : Cicadelles Vertes  
 G1 : Première génération / G2 : Deuxième génération

■ Passavant précipitations (mm)    ■ Saint-Aubin précipitations (mm)  
 — Passavant Tmoyenne(°C)    — Saint-Aubin Tmoyenne(°C)



# Maladies cryptogamiques

## ➤ Excoriose : conditions propices aux contaminations

Depuis deux ans, il semble que l'excoriose régresse. En mars, notre réseau de 39 parcelles, présentait en moyenne 6% de ceps avec des symptômes et seulement 3 parcelles dépassaient le seuil d'intervention de 20%.

### Bilan des observations à la sortie de l'hiver sur notre réseau de parcelles :

CEPAGE (nombre de parcelles observées)	Moyenne des ceps atteints en %	Nombre de parcelles qui dépassent le seuil de 20 % de ceps atteints
<b>Pinot noir</b> (1 parcelle)	0 %	
<b>Chardonnay</b> (10 parcelles)	1.6 %	
<b>Gamay</b> (2 parcelles)	2%	
<b>Grolleau</b> (1 parcelle)	24%	1
<b>Chenin</b> (10 parcelles)	1.2 %	
<b>Cabernet franc</b> (12 parcelles)	5.2 %	2
<b>Cabernet sauvignon</b> (3 parcelles)	3%	



En moyenne, la **période de sensibilité des bourgeons de la base** (de « éclatement du bourgeon » jusqu'au stade «  $\frac{3}{4}$  feuilles étalées ») des parcelles de notre réseau **s'est étalée entre le 10 et le 30 avril**.

D'après les données relevées par la station de Passavant, des **contaminations ont pu avoir lieu aux dates suivantes** :

Date	Nombre d'heures d'humectation <sup>(1)</sup>	T(°) moyenne pendant la période d'humectation	Nombre d'heures d'humectation nécessaires pour permettre des contaminations
11 avril	16	8,3	>13
12 avril	13	10,9	>12,2
13 avril	17	10,8	>12,2
14 avril	19	15,6	>9,1
15 avril	21	11,1	>11,5
16 avril	15	9,8	>12,4
23 avril	14	14	>9,6
24 avril	14	10,5	>12,2
25 avril	16	11,8	>11,5
26 avril	13	8,3	>13
28 avril	14	9,4	>12,4
30 avril	43	9,2	>12,4

<sup>(1)</sup> Humectation : hydrométrie > 80% sur un organe

Sur les parcelles à historique, les conditions d'humectations et de températures ont pu occasionner des contaminations au cours de la **deuxième quinzaine de mai**. Nous avons effectivement observé des symptômes sur jeunes rameaux et sur feuilles en cours de saison avec 30% de nos témoins non traités qui présentaient des symptômes à une fréquence moyenne de 20%.



Pensez à réaliser les comptages de ceps touchés cet hiver au moment de la taille !

## ➤ Mildiou : pression historique

### ❖ Tableau récapitulatif de la saison mildiou (en bleu la période de protection nécessaire)

Préconisations du bulletin INFO Viti 49	Précipitations moyennes tombées dans les 7 jours suivants le bulletin	Observations terrain
<b>24 avril :</b> Protéger si plusieurs jours successifs avec 2 mm	de 14 à 52 mm <u>remarque</u> : les pluies ont eu lieu avec des T°C <11, ce qui a défavorisé le mildiou	Aucun symptôme
<b>2 mai :</b> Protéger si plusieurs jours successifs avec 2 mm	de 0,6 à 2,6 mm	
<b>9 mai :</b> Impasse possible jusqu'à la semaine suivante	de 5 à 17 mm	
<b>15 mai :</b> Protéger si plusieurs jours successifs avec 2 mm	0 mm	
<b>22 mai :</b> Protéger si plusieurs jours successifs avec 2 mm	2 à 31 mm	Taches ponctuelles observées sur pampres proches du sol à Montsoreau, Martigné-Briand, Thouarcé, aux Ulmes (contaminations <b>élites</b> du 24 avril)
<b>A partir du 29 mai :</b> Protéger si pluie de plus de 2 mm	26 à 82 mm <u>remarque</u> : de nombreuses parcelles sont impraticables	Pas de nouveau symptôme
<b>5 juin :</b> Protéger si pluie de plus de 2 mm	18 à 116 mm <u>remarque</u> : semaine où il fallait passer 3 fois dans les stratégies avec produits de contacts pour les secteurs les plus arrosés	Apparition de taches dans 9 témoins non traités (contaminations <b>épidémiques</b> des pluies du 23, 26 mai et 29 mai)
<b>12 juin :</b> Protéger si pluie de plus de 2 mm	1 à 7 mm	Généralisation des symptômes sur feuilles sur les parcelles traitées et 17% d'entre-elles présentent des symptômes sur grappes
<b>19 juin :</b> Impasse possible car pas de pluie significative prévue	0 à 0,7 mm	79% des parcelles traitées présentent des symptômes sur grappes
<b>26 juin :</b> Protéger si pluie de plus de 2 mm	17,4 à 48,2 mm	84% des parcelles traitées présentent des symptômes sur grappes avec 5% de la surface des grappes atteintes
<b>3 juillet :</b> Protéger si pluie de plus de 2 mm	0,4 à 8,8 mm	La fréquence des symptômes se stabilise mais leur intensité augmente
<b>10 juillet :</b> Protéger si pluie de plus de 2 mm	0 à 1,8 mm	
<b>17 juillet et 24 juillet :</b> Protéger si pluie de plus de 2 mm pour réaliser le dernier traitement à base de cuivre sur les deux tiers supérieurs du feuillage	Du 17 au 24 juillet : 6 à 18,4 mm	





### ❖ Ce qu'il faudra retenir de ce millésime :

- Les **conditions climatiques** du mois de **juin** ont été **exceptionnelles** avec des pluies diluviennes accompagnées de températures de 20-25°C. Ces conditions presque **tropicales** ont provoqué :

- ✓ Une **pression mildiou** très forte, voire **historique**
- ✓ La minéralisation excessive de la matière organique a augmenté la **vigueur** de la vigne et la **richesse** de ses **organes en azote** rendant la vigne plus **sensible** au mildiou. Celle-ci a, de plus, provoqué une carence induite en potassium qui a pu perturber la synthèse des protéines de défenses naturelles. Francis Chaboussou (Physiologie et résistance de la plante, 1975) signale que : « l'équilibre potassium/azote est important notamment chez la vigne où l'élévation du taux de potasse entraîne une sensible régression des acides aminés, ce qui paraît bien expliquer les effets bénéfiques des engrais potassiques vis-à-vis des diverses maladies et en particuliers le mildiou ».

- L'importance de l'**herbe** dans les **inter-rangs** pour accélérer le ressuyage des parcelles, l'idéal étant d'avoir le passage de roue enherbé, même si pour cela il faut changer la largeur du broyeur. Sous la bande de roulement, l'herbe, malmenée par les passages répétés des engins, concurrence peu la vigne.

- Les travaux en verts ne sont pas à négliger et il est important d'**ébourgeonner**, d'**accoler** et d'**effeuiller** à temps pour assurer la **pénétration** des **produits** au niveau des grappes.

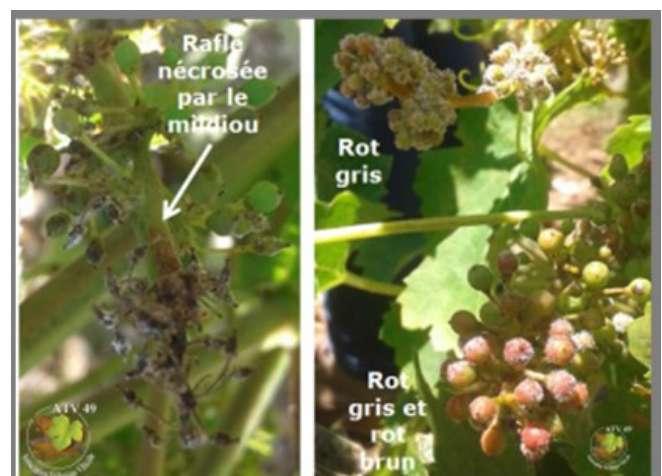
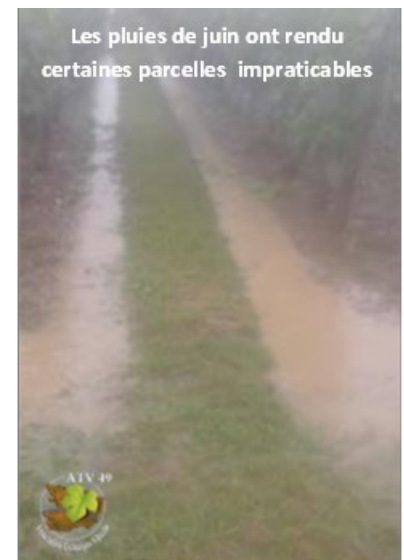
- Les produits systémiques étaient particulièrement adaptés pour assurer une bonne protection pendant la période de croissance des inflorescences : du stade boutons floraux agglomérés au stade fermeture.

- Les **traitements** sur une **rosée excessive** ou à **moins de 2 heures de la pluie** peuvent être en partie **lessivés**.

- Le matériel de pulvérisation utilisé :

- ✓ Le passage des **panneaux récupérateurs** sur la **rosée** est **déconseillé** car cela augmente le volume d'eau dans la cuve et diminue la quantité de produit appliqué à l'hectare.
- ✓ Pour les **pulvérisateurs** à jets portés **montés sur gros-porteurs**, il faut bien **vérifier la vitesse de l'air à la sortie des turbines** car elle peut être déficiente en fonction de la température de l'huile du système hydraulique du tracteur.
- ✓ Pour les pulvérisateurs à flux tangentiels, il faut passer tous les 2 rangs en ces millésimes de forte pression et de forte vigueur.

- Nous avons remarqué que les poches de protection pour jeunes plants ont fait barrière aux contaminations primaires.



## ➤ Mildiou : résultats d'essais DEPHY « témoins non traités volants »

Depuis 4 millésimes, nous avons mis en place des essais « témoins non traités (TNT) volants » sur 2 exploitations de nos groupes DEPHY ECOPHYTO à Montreuil-Bellay (Plateforme Régionale d'Expérimentation) et à Martigné-Briand.

Ces essais ont pour objectif de suivre le comportement du mildiou à l'échelle de la campagne en laissant des piquetés non traités à différentes périodes du millésime. Chaque piqueté non traité à l'instant t reçoit les autres traitements effectués avant et après.

Les différentes bâches repliées sont positionnées en début de saison dans toute la parcelle (photo ci-contre).



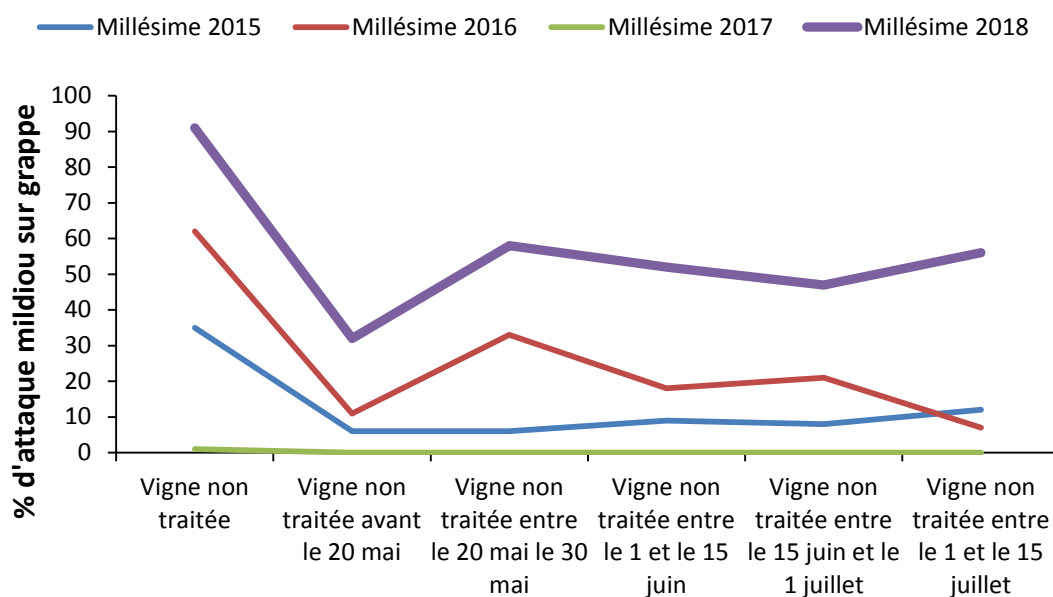
## Résultats :

### A l'échelle pluriannuelle

Ces essais permettent de dégager des tendances pour le millésime, mais également à l'échelle pluriannuelle. En effet, le graphique ci-dessous montre l'intensité de mildiou sur grappe observée aux vendanges dans la même parcelle lors des 4 derniers millésimes. Ces observations confirment une pression mildiou 2018 supérieure aux autres millésimes.

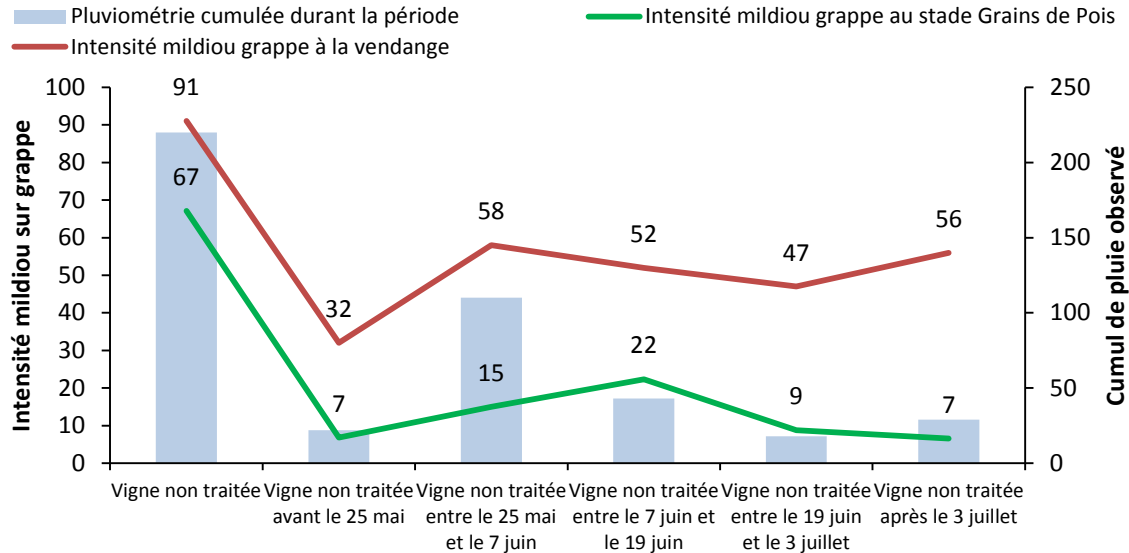
Cette pression a été forte pendant une longue période de la fin mai à la mi-juillet. 2018 contraste ainsi avec les années 2015 et 2017 où la pression a été faible toute l'année. En 2016, la pression avait été forte aussi, mais sur une période plus restreinte de la fin mai à la fin juin.

Ces tendances sont identiques sur le site de Martigné Briand.



## A l'échelle du millésime 2018

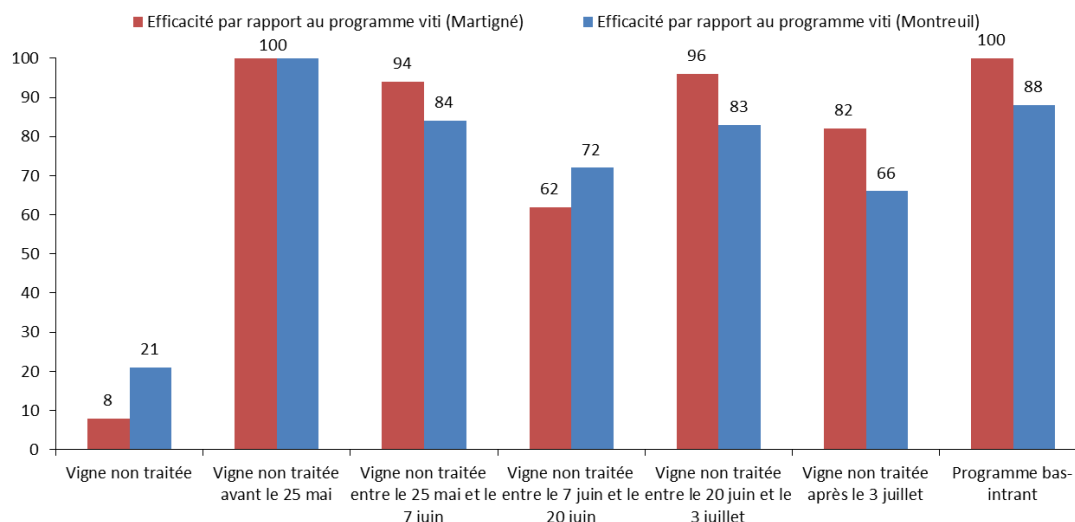
Nous décrivons ci-dessous l'évolution des symptômes de mildiou sur grappe entre les différents TNT et entre 2 notations au stade grains de pois et aux vendanges sur le site de Montreuil-Bellay. Ces résultats confirment une pression mildiou élevée dès le 25 mai et jusqu'au mois de juillet. On constate également une forte dégradation de l'état sanitaire au mois de juillet sur ce site. Cette dégradation est liée à la présence de rot brun sur grappe. Au final, dans le TNT permanent, 91% de la récolte sont détruits ! Les impasses de protection contre le mildiou entre le 25 mai et le 3 juillet ont pu entraîner une destruction de l'ordre de 50% de la récolte.



Les tendances sont communes entre nos 2 essais. Les intensités observées peuvent toutefois varier d'une parcelle à l'autre en raison du contexte pédoclimatique, ainsi que de la vigueur observée. L'analyse des rendements, d'après des pesées de vendange dans chaque modalité permet d'affiner la connaissance de l'impact du mildiou en 2018.

Dans les 2 parcelles, les programmes des viticulteurs ont permis d'atteindre les rendements d'appellation. Le graphique ci-dessous montre la variation de rendement constatée en fonction de la date des impasses de protection mildiou et dans le programme bas-intrant.

**% de rendement observé aux différentes dates de témoin non traité et dans le programme bas-intrant comparé au rendement atteint par le viticulteur (100% = rendement conforme à celui récolté par la viticulteur)**





Avec une perte de rendement moyenne supérieure à 30%, c'est l'absence de protection entre le 7 et le 20 juin qui a été la plus impactante sur le rendement de ces 2 parcelles. On constate également que l'absence de protection avant le 25 mai n'a eu aucun impact sur le rendement final de ces 2 parcelles, malgré la présence de mildiou sur grappe. L'impasse de protection au mois de Juillet a causé des pertes importantes avec toutefois plus de dommages à Montreuil-Bellay qu'à Martigné-Briand. Les précipitations ont été moins importantes sur ce dernier site pour la même période.

Enfin, on constate que le programme bas-intrant appliqué à Martigné (6 anti-mildiou) a permis d'atteindre les mêmes performances que le programme viticulteur. A Montreuil-Bellay, le programme bas-intrant appliqué (5 anti-mildiou) n'a permis qu'une atteinte partielle des objectifs (88% d'efficacité).



### ➤ Oïdium : pression faible

Les premiers symptômes sur feuilles ont été observés dans l'Ouest du département à la Pommeraye et à Chalonnes-sur-Loire. En dehors de ce secteur, la pression oïdium a été faible cette année. L'inoculum a peut-être été éliminé en partie par les pluies de mars à juin, en lessivant les cléistothèces (organes de conservation hivernale) du vieux bois. L'oïdium sur grappes a été parfois observé à partir de la fin fermeture, mais sans aller jusqu'aux symptômes « grain de café ». L'impact de l'oïdium sur la vendange a été négligeable.

### ➤ Black-rot : pas de symptôme

Nous n'avons pas observé de symptôme ni sur feuilles ni sur grappes cette année sur notre réseau de parcelles.



En l'absence de symptôme sur grappes, il est inutile de positionner des traitements spécifiques vis-à-vis du black-rot.

## ➤ Botrytis : pourriture pédonculaire à la fleur, pourriture noble aux vendanges

Nous avons observé de nombreux symptômes de botrytis sur feuilles à partir du 5 juin, sur inflorescences à partir du 12 juin dans 20% de nos parcelles, puis de la pourriture pédonculaire sur 30% de nos parcelles à partir du 19 juin. Dans quelques parcelles, il n'était pas évident de différencier les symptômes de mildiou en crosse et de coulure.

Le climat sec et venté de l'été et des vendanges n'a pas été favorable à la pourriture grise. Cette année, la vigueur a favorisé la compacité des grappes et la grosseur des baies, les rendant plus sensibles à la pourriture grise à partir du 15 septembre.

Cependant, nous n'avons pas eu d'échos de dégâts ayant fait chuter les rendements, hormis dans une parcelle où ils ont été provoqués par des eudémis de troisième génération.

Les brouillards matinaux et les belles journées ensoleillées ont permis à la pourriture noble de s'installer sur les Chenin à destination de vins liquoreux.

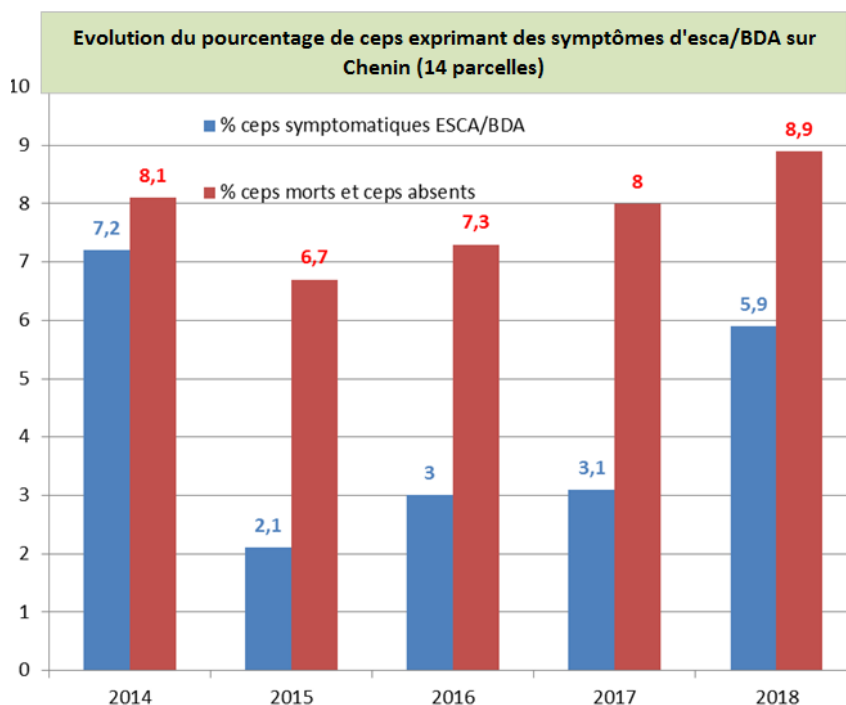


Source : illustrations Précis de pathologie viticole, P. Galet, 1995

## ➤ Esca/BDA : fort taux d'expression

D'après nos comptages dans le cadre de l'observatoire des maladies du bois, 2018 est une année à fort taux d'expression. Depuis 2014, nous n'avons pas dépassé les 5% de ceps exprimant des symptômes. En 2018, sur les 14 parcelles de Chenin suivi, nous observons 5,9% de ceps symptomatiques.

Sur le schéma ci-contre sont représentés les pourcentages de ceps exprimant des symptômes d'Esca/BDA de 2014 (année de forte expression) à 2018 pour 14 parcelles de Chenin du Maine-et-Loire.





En Maine-et-Loire, sur 5 073 hectares de **Chenin**, le manque à produire imputable à l'esca/BDA (5,9%) correspond à **299 ha qui ne produisent pas**. Par exemple, avec un rendement moyen de 40 hL/ha à 161,19 €/hL (vrac générique 2017, AOP Anjou blanc), le chiffre d'affaire perdu de ces 299 ha s'élève à **1 927 832 €**.

La part des ceps morts ou absents ne cesse d'augmenter. La vigilance est de rigueur lors des passages en tracteur et le réglage minutieux des outils est primordial (rogneuse, intercepts...). L'arrachage accidentel d'un cep en pleine production ampute pendant plusieurs années le potentiel de production de la parcelle.

Dans ces résultats, les complants ne sont pas intégrés et les ceps morts et absents peuvent l'être pour des causes externes à l'esca/BDA. **L'information la plus importante est celle qui concerne le pourcentage de ceps symptomatiques**. L'esca/BDA est une maladie à la **dynamique pluriannuelle fluctuante**, où les conditions climatiques ainsi que la capacité de la vigne à se défendre contre l'agresseur évoluent d'année en année.

D'après Goutouly (2010) : « Le rapport carbone/azote (C/N) dans les tissus végétaux interagit fortement avec la propagation des pathogènes, en orientant le métabolisme. En effet, un C/N faible (nutrition azotée forte) favorise le métabolisme de croissance. A l'inverse, un C/N élevé favorise le métabolisme secondaire avec la production de composés phénoliques (ndlr : qui participent à la défense contre ces champignons). Selon ce schéma, les années aux conditions climatiques favorables à la croissance (printemps 2018) conduiraient à une baisse des capacités de résistances de la vigne aux maladies de dépérissement. Ceci se traduirait alors par une augmentation des symptômes foliaires, le complexe de pathogènes rencontrant moins de résistance de la part de la plante. »

Nos observations alimentent l'observatoire maladies du bois Interloire.

D'après la synthèse 2017, sur l'ensemble du Val de Loire :

- ✓ **86,1 % de ceps sains productifs de Chenin**
- ✓ **7,7% de ceps manquants**
- ✓ **3,6% de ceps ayant des symptômes d'esca/BDA**

Retrouvez des synthèses pluri-annuelles et par cépage sur Techniloire :

**<https://techniloire.com/observatoire-maladie-du-bois>**



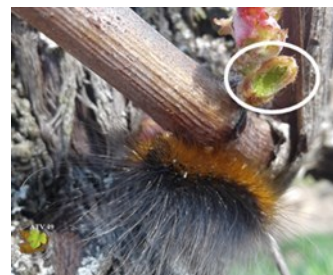
Observatoire maladies du bois  
Chenin  
Evolution des parcelles observées en 2014

RESULTATS DES OBSERVATIONS				
	2014	2015	2016	2017
Nombre de parcelles	257	177	177	177
Nombre de ceps observés	1 500	1 000	1 000	1 000
<b>Etat des parcelles</b>				
Parcelles saines	86,1%	86,1%	86,1%	86,1%
Parcelles manquantes	7,7%	7,7%	7,7%	7,7%
Parcelles symptomatiques	3,6%	3,6%	3,6%	3,6%
<b>Maladies</b>				
Esca/BDA	2,2%	2,2%	2,2%	2,2%
Maladies foliaires	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%
Autres	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Evolution des parcelles</b>				
Parcelles saines	86,1%	86,1%	86,1%	86,1%
Parcelles manquantes	7,7%	7,7%	7,7%	7,7%
Parcelles symptomatiques	3,6%	3,6%	3,6%	3,6%

## Ravageurs

### ➤ Mange-bourgeons : pas de dégât significatif

Un tiers des parcelles de notre réseau a été visité par des chenilles mange-bourgeons mais aucune n'a dépassé le seuil de 15% de ceps avec au moins un bourgeon mangé.



## ➤ Escargots : pousse rapide, pas de dégât

Au plus fort de l'activité des escargots sur les ceps, le 24 avril, on notait leur présence sur 14 parcelles sur les 39 de notre réseau avec 2 à 20% de ceps qui avaient au moins un organe mangé. L'évolution rapide de la phénologie de la vigne a rapidement éloigné les risques de dégâts.

## ➤ Tordeuses de la grappe : pression faible

Très peu de vers de grappes ont été observés cette année. Les conditions pluvieuses du printemps ne leur ont pas été favorables. Cependant, au moment des vendanges, une parcelle dans le Saumurois a été fortement impactée par de la pourriture grise due à des perforations d'eudémis de troisième génération.

Dans les secteurs où elles sont présentes, les eudémis sont de plus en plus nombreuses par rapport aux cochylys. Ceci s'explique par l'augmentation de la température tous les ans...

Aucune des parcelles de notre réseau n'a dépassé le seuil de traitement en première génération. Pour la deuxième génération, certaines parcelles présentaient des pontes et des perforations au-delà du seuil de traitement. Cependant, vu les conditions climatiques sèches à la mi-juillet, nous n'avons pas conseillé d'appliquer d'insecticides préférant, le cas échéant, gérer directement la pourriture grise à l'aide produits de bio-contrôle pendant la maturation.



**Pontes sur baies : à l'œil nu à gauche et observées à la loupe à droite.**

## **Observations : comparaison avec les années précédentes**

	<b>G1 :</b> <b>Délais entre les premières captures de papillons de cochylys et l'observation des premiers glomérules</b>	<b>G2 :</b> <b>Délais entre les premières captures de papillons de cochylys et l'observation des premières pontes</b>
2011	20 jours	15 jours
2012	55 jours	10 jours
2013	42 jours	10 jours
2014	43 jours	14 jours
2015	41 jours	15 jours
2016	42 jours	10 jours
2017	42 jours	14 jours
<b>2018</b>	<b>35 jours</b>	<b>13 jours</b>

Remarque : Le délai entre les premières captures de papillons et l'apparition des œufs, puis des chenilles varie en fonction des conditions climatiques : plus les températures sont douces et l'humidité est élevée, plus le délai est court. Le délai est rallongé en cas de période pluvieuse, ventée ou de sécheresse.

## ➤ Cicadelles vertes : pression très faible

Dans notre réseau, aucune parcelle n'a été fortement touchée par la cicadelle des grillures jusqu'aux vendanges. Nous avons noté, hors réseau, de rares parcelles plus touchées mais en ce millésime chaud, cela n'a pas eu d'impact sur les degrés.

## ➤ Pourriture acide : pas de dégât cette année

# Physiologie de la vigne : faits marquants

## ➤ Coulure

Nous avons observé des phénomènes de coulure importants à partir du 15 juin, notamment sur Chardonnay. Cela s'explique par les conditions climatiques chaudes et pluvieuses qui ont favorisé la pousse végétative provoquant ainsi le détournement des sucres vers les apex en croissance aux dépens des inflorescences.

Observations de la coulure sur notre réseau de parcelles au 19 juin :

Cépages	Pas de coulure	Coulure faible à moyenne	Coulure forte
Cabernet franc	0	11	2
Cabernet sauvignon	0	2	1
Chardonnay	0	2	5
Chenin	5	2	2



## ➤ Carence induite en potasse dès juin : phénomène exceptionnel

Des symptômes de **carence induite en potasse** ont été observés à partir du 20 juin sur les sols limoneux de l'**Anjou** dans de nombreuses parcelles de **jeunes vignes** de moins de 4 ans. Ce phénomène est très rare et, encore une fois, la résultante des conditions climatiques que nous avons eues fin juin. L'excès de pluviométrie a lessivé une partie du potassium, de plus, cela a créé un déséquilibre entre l'azote et le potassium au point de gêner l'assimilation de ce dernier.

Début des symptômes sur jeunes feuilles : rougissement

Symptômes évolués avec des nécroses inter-nervaires, les nervures restent vertes

Les grappes ne présentent pas de symptôme



Les vigneronns qui ont enlevé des grappes pour soulager les jeunes vignes ont constaté qu'elles ont fait de nouvelles pousses. Les feuilles des entre-cœurs nouvellement formées ont permis, une fois adultes, de réaliser la mise en réserve.



# Bilan des vendanges

Les vendanges se sont déroulées sous des conditions climatiques idéales, les raisins de ce millésime très précoce sont riches en sucres et pauvres en acides organiques. La maturité technologique a été en avance sur la maturité phénolique, les peaux restant épaisses avec une pulpe gélatineuse. La couleur des raisins noirs s'est en général extraite facilement voire trop facilement pour l'élaboration des rosés. Dans quelques parcelles, les vignes ont commencé à exprimer une baisse d'activité à partir du 24 septembre avec un feuillage entrant en senescence et des grappes se flétrissant.



## Dates de vendanges

Destination	Cépage	Début de vendange (date à laquelle la majorité des vignerons ont commencé à vendanger)
Vin de base	Pinot noir Chardonnay	à partir du 27 août
	Chenin	à partir du 3 septembre
Vin rosé	Gamay	à partir du 10 septembre
	Grolleau	à partir du 13 septembre
	Cabernet franc	à partir du 17 septembre
Vin blanc sec	Chenin	à partir du 20 septembre
Vin rouge	Cabernet franc	à partir du 24 septembre
Vin liquoreux	Chenin	tries à partir du 24 septembre

Pour mémoire, voici un extrait de « l'Anjou, ses vignes et ses vins ». I. Viticulture. II. 1926, Dr P. Maisonneuve :

Nous avons vraiment changé d'époque... et de climat !

*L'époque à laquelle se fait la vendange varie seulement de quelques jours, d'une année à l'autre et d'un siècle à l'autre, ainsi qu'en fait foi ce relevé extrait des Archives de Serrant. C'est le mois d'octobre qui ramène la vendange. Très exceptionnellement elle se fait en septembre ou en novembre :*

1760 : 7 octobre.	1766 : 29 octobre.
1761 : 20 octobre.	1767 : 3 novembre.
1762 : 30 septembre.	1768 : 18 octobre.
1763 : 8 octobre.	1769 : 18 octobre.
1764 : 16 octobre.	1770 : 6 novembre.
1765 : 23 octobre.	



**Notre bulletin est disponible gratuitement sur simple inscription**

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

**Participent à la rédaction et à la diffusion de ce bulletin :**

**Thomas Chassaing** : *Viticulture et œnologie*

Tel : 06.71.57.80.35 [thomas.chassaing@pl.chambagri.fr](mailto:thomas.chassaing@pl.chambagri.fr)

**Perrine Dubois** : *Viticulture et sol*

Tel : 06.83.89.85.39 [perrine.dubois@pl.chambagri.fr](mailto:perrine.dubois@pl.chambagri.fr)

**Marie Esmiller** : *Viticulture et œnologie*

Tel : 06.26.72.69.18 [marie.esmiller@pl.chambagri.fr](mailto:marie.esmiller@pl.chambagri.fr)

**Guillaume Gastaldi** : *Viticulture et environnement*

Tel : 06.24.89.02.70 [guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr](mailto:guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr)

**Julie Grignon** : *Viticulture biologique et biodynamique*

Tel : 07.86.43.03.38 [julie.grignon@pl.chambagri.fr](mailto:julie.grignon@pl.chambagri.fr)

**Brigitte Grolleau** : *Assistante*

Tel : 02.49.18.78.14 [brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr](mailto:brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr)

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.**

**Nos partenaires :**



Base d'observations et périmètre concerné par le conseil sur des parcelles en zone géographique du Maine-et-Loire et sur le Bulletin de Santé du Végétal disponible sur le site web de la Chambre régionale d'agriculture : <http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/tous-les-bsv-viticulture/>

La Chambre d'Agriculture est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>



Le réseau d'entreprises certifiées AFNOR pour le conseil de ses clients et de ses formations

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle [http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/projet\\_actualisation\\_produits\\_biocontrôle-V13\\_cle031452.pdf](http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/projet_actualisation_produits_biocontrôle-V13_cle031452.pdf) Attention: lire attentivement l'étiquette du produit pour connaître les restrictions réglementaires et les conseils de prudence liés à son utilisation.